

Le 21 décembre 2010,

Mme Anne-Marie Parent
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

PAR COURRIEL

**OBJET : PROJET DE CONSTRUCTION DE L'USINE AP50 DU COMPLEXE JONQUIÈRE À SAGUENAY –
PASSAGE DE LA TECHNOLOGIE AP50 À AP60**

Madame Parent,

J'ai pris connaissance de la réponse de Rio Tinto Alcan (RTA; document DQ2.1) aux questions posées par la Commission (document DQ2). Ces questions, rappelons-le, faisaient suite à notre correspondance adressée à la Commission le 14 décembre dernier, soit quelques heures après l'annonce faite par RTA d'aller de l'avant avec la technologie AP60 et non pas AP50, laquelle faisait l'objet des demandes d'audience et des mémoires déposés devant votre Commission.

J'ai d'abord été surpris par la brièveté de la réponse fournie. Trois paragraphes, au total, en réponse à vos deux questions. Trois petits paragraphes fort peu éloquents pour nous convaincre que l'étude d'impact intégrait déjà la technologie AP60. Disons que c'est, pour le moins, peu convaincant.

Ensuite, je suis allé consulter l'étude d'impact en espérant y trouver les informations me permettant de conclure que la technologie AP60 avait bel et bien été considérée. Plus précisément, les sections 3.2 et 3.3.1 de l'addenda B de la dite étude, soit les sections auxquelles réfèrent le promoteur dans sa réponse. Ce que j'y ai noté, c'est qu'il n'y a aucune référence à la technologie AP60. Le promoteur réfère plutôt et ce, à plusieurs reprises, au projet en utilisant l'expression « après optimisation ». L'étude d'impact reprend d'ailleurs souvent cette expression, « après optimisation », lorsqu'il est question de la capacité de production de l'usine. Mais cette expression n'est jamais définie. À aucun endroit on n'indique ce qu'il faut entendre par l'expression « après optimisation ». L'étude n'affirme jamais non plus qu'il s'agit de la technologie AP60 plutôt qu'AP50.

En conséquence, je vois difficilement comment on peut conclure que le projet AP60 est compris dans l'étude d'impact. Je crois personnellement que RTA devrait développer davantage pour nous démontrer sans équivoque que l'étude d'impact prend en compte le projet AP60, comme elle le prétend.

Dans un même ordre d'idées, pourquoi RTA n'a-t-elle pas mentionné, lors de la première partie des audiences où elle présentait le projet, que celui-ci visait la technologie AP60 et non pas la technologie AP50. Cela aurait permis d'éviter l'étrange situation à laquelle nous sommes confrontés actuellement. De plus, ce manque de transparence soulève les suspicions; c'est comme si RTA avait quelque chose à cacher, du moins jusqu'au moment de la grande annonce faite le 14 décembre dernier. Car, avouons-le, il est peu probable que la technologie ait été optimisée de AP50 à AP60 dans le délai de 21 jours compris entre la première et la seconde partie des audiences !

Voilà donc les éléments que je voulais porter à votre attention.

En espérant que vous pourrez... m'éclairer, je vous prie d'accepter, Madame Parent, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Gauthier'.

Yves Gauthier,
Coordonnateur